

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 24 Juin 2014

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Jean FERLIER, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Catherine BONNOUVRIER, Isabelle COT, Ana FAUVET, Philippe CORTES, Delphine VALIN-HOBBE

Absents excusés : Monsieur Patrick MADI qui a donné pouvoir à Monsieur Claude DUMONT, Madame Anick PERTUISOT, Monsieur Vincent GUILLOUËT

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Catherine BONNOUVRIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

CENTRE DE SECOURS DE VIGNY : INTERVENTION DU COMMANDANT DE CENTRE :

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au Capitaine Michel CORBEL, Commandant le Centre de Secours de Vigny et le remercie d'avoir accepté son invitation.

IL souligne l'attachement de la Commune et des Communes du Canton pour cette magnifique caserne que tout le monde nous envie.

Chaque membre du Conseil Municipal se présente puis le Capitaine Michel CORBEL, affecté à Vigny depuis Août 2010 succédant au Capitaine BUFFETRILLE, présente les différentes actions menées au sein de sa caserne.

- Compétence sur 14 communes du Canton
- En 2013 : 873 interventions – 973 départs d'engins
- Depuis le début de l'année : 435 interventions
- La plus grosse activité : le secours à personne et le renfort sur les autres centres de secours
- Effectifs : 50 pompiers dont un pompier professionnel (lieutenant) – 10 jeunes sapeurs pompiers et en permanence au centre : 6 hommes /jour – 6 hommes/nuit
- La plupart des pompiers sont dans des emplois liés à la défense incendie. Ils reçoivent une formation lourde et continue – une manœuvre de nuit est prévue prochainement pour sensibiliser le personnel
- Les appels téléphoniques « 18 » arrivent au niveau de l'Etat Major à Neuville sur Oise qui prévient les casernes concernées.
- Puis le Conseil Municipal pose des questions sur la Station Trapil (le Capitaine précise que cette station est très sécurisée) sur l'accès au Château de Vigny en cas d'incendie (le Capitaine n'a aucune information sur les accès et les cheminements à l'intérieur du château), sur la divagation des chiens (les pompiers sont appelés à intervenir, si le chien est blessé, il est conduit chez un vétérinaire et les autres sont pris en charge à la caserne de Courdimanche)
- Pour terminer le Capitaine insiste sur la nécessité de poser des détecteurs de fumée
- Sur proposition du Maire, le Capitaine serait favorable à organiser une porte ouverte du centre de secours où les enfants pourraient être associés.

Monsieur le Maire remercie à nouveau la Capitaine Michel CORBEL qui quitte la séance.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 27 Mai 2014.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président apporte des précisions sur certains sujets abordés lors de la précédente séance :

- La Préfecture du Val d'Oise nous a informé qu'une subvention de 45 % soit 5 679,90 € nous a été accordée pour l'extension de l'aire de jeux et les différents mobiliers urbains dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) La commune a bénéficié du taux maximal et nous pouvons nous en féliciter et nous en réjouir.
- Une demande de subvention a été adressée à Monsieur le député Philippe Houillon dans le cadre de la réserve parlementaire au titre d'un projet d'intérêt communal pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse avec remorque. La subvention sera au minimum de 4 000 € et au maximum de 6 225 €.
- Il est rappelé qu'une étude est actuellement en cours pour une station d'épuration intercommunale Vigny/Longuesse. D'autre part, une autre étude est engagée avec les Communes d'Avernes et Théméricourt afin de savoir s'il serait envisageable de mutualiser une STEP à 4 Communes. Cette étude sera prise en charge par Avernes et Théméricourt et vient d'être engagée par le cabinet IRH afin de savoir si d'un point de vue financier, économique, environnemental et dimensionnement de la STEP de Vigny, ce projet peut être retenu. Le rapport doit être rendu pour fin septembre.

Puis le Président propose de passer à l'ordre du jour.

COMMISSION ECONOMIQUE ET DES FINANCES :

La Commission Économique et des Finances s'est réunie le 18 Juin 2014.

COMpte ADMINISTRATIF 2013 – COMMUNE :

Le Compte Administratif 2013 de la Commune s'élève :

pour la section de fonctionnement :

- en dépenses à 829 260,88 €
- en recettes à 2 361 581,39 €

soit un excédent de fonctionnement de clôture de 1 532 320,51 €.

Les prévisions de dépenses et de recettes (Budget Primitif + Budget supplémentaire) s'élevaient à 2 314 898,00 €.

pour la section d'investissement :

- en dépenses à 105 135,65 €
- en recettes à 117 361,96 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 12 226,31 €.

Les prévisions de dépenses et de recettes (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) s'élevaient à 1 560 937,00 €.

L'excédent global de clôture s'élève à 1 544 546,82 €.

Le détail des différents articles est porté sur la page de gauche du document qui a été remis à chaque membre.

Monsieur le Maire précise qu'il est important d'agir en priorité sur les postes « combustibles » et « la téléphonie » afin d'opérer rapidement des économies. Puis il rappelle que la Commune se doit d'investir en réalisant les différents travaux prévus au budget.

- COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le Compte Administratif 2013 du Service Assainissement s'élève :

pour la section d'exploitation :

- en dépenses à 122 337,65 €

- en recettes à 201 743,14 €

soit un excédent d'exploitation de clôture de 79 405,49 €.

pour la section d'investissement :

- en dépenses à 287 573,73 €

- en recettes à 328 658,01 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 41 084,28 €.

L'excédent global de clôture s'élève à 120 489,77 €.

Les documents suivants sont annexés aux comptes administratifs :

Annexe I : l'état des emprunts au 1^{er} Janvier 2013

Annexe II : le taux d'endettement de 2006 à 2013

Annexe III : les taxes locales 2013

Annexe IV : l'imposition 2013 des communes de la CCVC

Annexe V : les amortissements 2013 du service assainissement

Annexe VI : les amortissements des subventions 2013 du service assainissement.

Monsieur le Maire se retire afin que le Conseil Municipal puisse procéder au vote des comptes présentés qui sont le résultat de l'exercice 2013.

La présidence est assurée par Monsieur Claude DUMONT, 1^{er} Adjoint, qui interroge les membres présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2013 de la Commune et du Service Assainissement et autorise Monsieur le Maire à donner quitus à Madame le Percepteur de Vigny de son Compte de Gestion 2013.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN reprend la présidence de la séance.

- **Contrat Rural** :

Le Maire précise que plusieurs projets feront l'objet d'une étude individuelle avec des aides qui leur seront propres à savoir :

- La création d'une école de musique
- Les travaux d'assainissement
- L'amélioration du fonctionnement de l'éclairage public.

Par contre, dans le cadre du Contrat Rural, il rappelle que trois opérations sont à engager.

L'objectif serait de retenir entre 3 à 5 projets afin de les chiffrer et de les prioriser.

Sur proposition du Président, il est décidé de faire une étude sur les travaux suivants :

- la réfection de la Mairie
- l'aménagement d'une bibliothèque et de l'archivage dans les locaux libérés par le SIMVVO dans le jardin de la Mairie
- un centre médical et paramédical au Bord'Haut de Vigny à proximité de l'Ecole de Musique en fonction des besoins à recenser
- l'aménagement de parkings
- la réfection de logements communaux.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander à Monsieur Gilles LAAGE d'instruire les projets en tant que AMOA dans le cadre du contrat rural.

Toutefois, une discussion s'engage sur le centre médical et paramédical qui pour certains aurait plus sa place dans les locaux de la CCVC ou sur un montage financier à travers une SCI.

Monsieur le Maire indique qu'aucun projet à caractère « économique » ne se fera sans concertation avec la CCVC, mais l'objectif à ce stade est surtout de recenser les projets possibles, de les prioriser de les chiffrer, et de juger de leur pertinence pour in fine en retenir trois.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN rappelle la visite prévue dans la Commune le 21 Juin prochain qui permettra au Conseil Municipal de situer entre autre tous ces projets.

GYMNASE - : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES DES CANTONS DE MARINES ET VIGNY. :

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Claude DUMONT qui a assisté à l'Assemblée Générale du SICCMV le 19 Juin dernier.

Après avoir voté le Compte Administratif 2013 et fixer le montant de l'indemnité versée au receveur municipal, il a été décidé la poursuite du projet de gymnase de Vigny.

Le montant global de l'opération a été estimé à 2 377 935 € H.T. soit 2 797 017 € TTC (fourchette haute), le syndicat ayant provisionné sur ses fonds propres l'achat du terrain pour 100 000 € ainsi que le démarrage des études pour 70 000 €.

Cette opération serait financée par 2 prêts, l'un sur 40 ans à un taux de 2,25 % indexé sur le taux du livret A pour un montant de 1 004 637 € et un autre prêt à 4,5 % sur 25 ans pour un montant de 334 879 €.

Cela impliquera une augmentation des participations des communes au syndicat d'environ 3,63 € par habitant pour la partie investissement et 1,25 € pour la partie fonctionnement.

Soit un coût total pour les communes de 6,65 € par habitant à partir de 2015 tout en sachant qu'à partir de 2022, date d'échéance du dernier prêt pour le collège de Marines, la participation devrait diminuer.

CAISSE DES ECOLES :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Catherine DANIEL, Vice-présidente aux affaires scolaires qui fait un bref compte rendu de la réunion de la Caisse des Écoles du 03 Juin dernier :

- **Le Compte Administratif 2013** a été voté :
Section de fonctionnement : Dépenses : 210 980,16 €
Recettes : 234 716,86 €
Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 23 716,86 €

Section d'investissement : Dépenses : 1 881,99 €
Recettes : 1 987,19 €
Soit un excédent d'investissement de clôture de 105,20 €

L'excédent global de clôture s'élève à 23 822,06 €.

- **Le Budget Primitif 2014** a été voté :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 242 102,00 €
Dépenses et recettes d'investissement : 4 879,00 €
- **Personnel de la Caisse des Écoles :**
Il a été décidé :
 - L'adhésion aux assedic pour les agents non titulaires
 - La signature d'un contrat d'assurance pour le personnel titulaire et stagiaire (remboursement des salaires en d'arrêt de travail)
 - La participation complémentaire santé et couverture prévoyance (30 € + 5 € par enfant à charge au titre de la complémentaire santé + 5 € au titre de la complémentaire prévoyance)
- **Participation aux fournitures scolaires :**
Montant de la participation pour 2014-2015 : 425 € et 375 € à partir du 2^{ème} enfant.
- **Garderies et études surveillées :**
Maintien des tarifs actuellement pratiqués.
- **Cantine scolaire : à la rentrée de septembre**
Augmentation du repas servi aux enfants : 3,90 € au lieu de 3,85 €
Augmentation du repas servi aux adultes : 4,35 € au lieu de 4,30 €
Reconduction d'offrir le repas de Noël à tous les élèves
- **Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre :**
 - La directrice a été nommée : Madame BINET Muriel de Bray-et-Lu
 - Le nouvel enseignant : Madame DEMORGE Véronique de Longuesse.

Petite Section – Moyenne Section - Véronique FISCHER = 32
Moyenne Section – Grande Section – Catherine DARTOIS = 32

Cp – Sophie GARDYN = 27
CE1 – Virginie GRISEL = 26
CE2/CM1 – Muriel BINET = 24
CM1/CM2 – Véronique DEMORGE = 22
CM2 – Lydie HENNEKEIN = 25
Soit 188 élèves.

Cette augmentation d'effectifs nous conduit à prévoir des lits supplémentaires pour le dortoir et du mobilier (tables et chaises).

RYTHMES SCOLAIRES :

La réunion publique d'information sur la mise en place des rythmes scolaires du 18 juin s'est bien déroulée.

Monsieur le Maire remercie et félicite Monsieur Vincent GUILLOUËT et Catherine Danel pour le travail considérable qu'ils ont accompli dans la réalisation et la présentation de ce dossier.

SITE INTERNET :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Anna FAUVET, vice-présidente de la commission communication au sujet du visuel qui représentera la page d'accueil du site de Vigny.

La consultation auprès du Conseil Municipal et des membres de la Commission a donné le résultat suivant :

Visuel du Château : 7 voix
Visuel du village : 10 voix donc retenu.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN tient à féliciter Madame Anna FAUVET sur la mise en forme « des Brèves » et son très beau graphisme.

Les Brèves seront mises en format PDF sur le site internet et les comptes rendus des séances du Conseil Municipal figureront également à partir de septembre.

EMPLOIS SAISONNIERS :

Pour nous permettre d'employer deux jeunes du village, au mois de juillet et un au mois d'août aux espaces verts et à la voirie, le Conseil Municipal autorise le maire à signer les contrats d'embauche.

S.M.I.R.T.O.M. du Vexin

- Assemblée Générale :

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Claude Dumont qui a assisté à l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin du 27 Mai dernier.

Monsieur Jocelyn REINE, Maire-adjoint de Mézy s/seine (Seine & Vexin CA), a été élu président, succédant à Jean-Claude BOIRAU

1^{er} Vice-Président : Monsieur Didier GABRIEL, Maire du Bellay-en-Vexin (CC Vexin Centre)

2^{ème} Vice-Président : Monsieur Brahim MOHA, Maire-adjoint d'Epiais-Rhus
(CC Vallée du Sausseron)

3^{ème} Vice-Président : Monsieur Claude DELAVAUD, Maire-adjoint de Maudétour en Vexin
(CC Vexin Val de Seine).

Monsieur Claude DUMONT fait partie du bureau et membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

Il précise que les particuliers peuvent louer des bennes tout comme les communes. Il est possible d'obtenir une autorisation exceptionnelle permettant de déposer jusqu'à 4 m³ à la déchetterie en contactant le SMIRTOM du Vexin au moins une semaine à l'avance.

- **Convention de mise à disposition de locaux et de personnel communal :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le SMIRTOM du Vexin la convention de mise à disposition gratuite de locaux (salle des fêtes) et de personnel communal (deux personnes dont les frais sont pris en charge par le Syndicat à savoir installation – service et plonge) pour une durée de trois ans à compter du 26 Juin 2014.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (électricité – gaz – télécommunications) :

Il convient, chaque année, de fixer dans la limite des plafonds autorisés, la redevance d'occupation du domaine public. Le Conseil Municipal décide de fixer pour 2014 :

- Le montant de la redevance pour l'électricité à 195 € (soit la redevance 2013 majorée de 1,026 %)
- Le montant de la redevance pour le gaz à 305 € (soit la redevance 2013 majorée de 1,03 %)
- Le montant de la redevance pour les télécommunications à 1 320 € (qui tient compte des kms d'artères souterraines et aériennes et de l'emprise au sol)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AUTONOME :

A la demande du Président du S.I.A.A, par lettre en date du 28 Mai 2014, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la Commune du PERCHAY et au retrait de la Commune de LABBEVILLE du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome, le comité syndical ayant délibéré favorablement le 21 Mai dernier.

INFORMATIONS DIVERSES

ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Marie-France PUGET au sujet de la réunion d'assainissement du 16 juin dernier en présence des élus de Longuesse, des financeurs et du bureau d'études IRH au sujet de l'étude de la Station d'Épuration Intercommunale Vigny/Longuesse.

D'autre part, une réflexion est menée avec les Communes d'Avernes et Théméricourt cf. page 2.

En ce qui concerne la mise en séparatif des réseaux, le bureau d'études IRH doit nous rédiger le cahier des charges en vue de lancer une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val d'Oise, le Conseil Municipal propose une liste de noms de contribuables (12 pour les commissaires titulaires et 12 pour les commissaires suppléants) en vue de la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs tout en précisant qu'il ne sera retenu que 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Commissaires titulaires : MM. Claude Dumont, Catherine Danel, Marie-France Puget, Patrick Madi, Christian Evrard, Vincent Guillouët, Ana Fauvet, Isabelle Cot, Jean Ferlier, Anick Pertuisot, Alain Paviot, - Denise Mauger (Pontoise)

Commissaires suppléants : MM. Catherine Bonnouvrier, Philippe Cortes, Delphine Valin-Hobbbe, Jean-Claude Germain, Bernard Devillers, Jean Jolivard, Daniel Dumontier, Franck Mahé, Jean-Michel Jorelle, Joël Radet, Jacques Fouque, - Christian Robert (Le Perchay).

Le Maire est président de droit de la commission communale des impôts.

COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE :

Vu les Elections Municipales de Mars 2014 et les textes législatifs et règlementaires en vigueur,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 créant la commission communale de sécurité de Vigny, modifié par les arrêtés des 17 avril 2000, 9 Octobre 2001, 14 décembre 2005 et 3 Juin 2008,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection, des représentants de l'Assemblée au sein de la Commission communale de sécurité de Vigny.

Ont été élus, Messieurs Claude DUMONT, Alain PAVIOT.

La commission communale de sécurité est présidée par le Maire.

PERCEPTION DE VIGNY :

Monsieur le Maire fait part de son entretien avec Monsieur Bernard SALVAT, Directeur Départemental des Finances Publiques du Val d'Oise, en présence de Madame Magali BRAJON. Il a confirmé la fermeture de la perception de Vigny début janvier 2015 pour concentrer les activités à Marines.

Ce projet de regroupement avait déjà été engagé sous la précédente mandature puis suspendu pendant environ un an à cause des élections.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN a insisté sur le fait que la Perception de Vigny gère plusieurs syndicats extrêmement importants (PNR – SMIRTOM du Vexin – S.I.E.VA – S.I.B.V.A.M....) et qu'elle assure le SPL (Service Public Local) pour les impôts.

S'il comprend le principe d'un regroupement, aucune raison objective n'explique ce choix puisque Monsieur Bernard Salvat a indiqué que cette décision avait été prise par son prédécesseur, qui l'expliquait par la difficulté de stationnement et des locaux plus modernes à Marines ; s'agissant de l'effectif, il est le même dans les deux perceptions (3)

L'amicale des Maires et des Maires-adjoints du canton de Vigny, lors de sa dernière assemblée générale, a proposé de prendre une motion pour le maintien de la perception de Vigny.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide de prendre une délibération ou de voter une motion contre cette décision de fermeture.

SUPPRESSION DE LIGNE DE TRANSPORT VERS CHARS ET MARINES :

Le Directeur des Transports du Conseil Général du Val d'Oise, par lettre du 12 Juin 2014, nous

informe que la Commune de Vigny ne sera plus desservie à destination de Chars et de Marines à la rentrée scolaire prochaine compte tenu des fréquentations très faibles de la ligne 95-14 depuis notre commune.

Pour rejoindre Chars ou Marines, il faudra se rendre au Perchay, Us, Gouzangrez ou encore Ableiges où les arrêts de bus sont maintenus, pour Chars une correspondance devra être faite à Marines.

Les familles d'élèves impactées ont fait l'objet d'un courrier les avisant de ces modifications.

CARRIERE : POSE DE PANNEAUX SIGNALÉTIQUE :

Le Conseil Régional, par lettre du 2 Juin 2014, nous informe de la pose de plusieurs panneaux signalétiques pour marquer les entrées et sorties de la Réserve Naturelle Régionale de Vigny – Longuesse (Carrière).

INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL SUR LES BRETELLES DE L'ÉCHANGEUR RD 14/RD 169 :

Messieurs Claude DUMONT et Joao MORAIS ont ramassé deux grands sacs de détritus sur les bretelles de l'échangeur RD 14/RD 169 alors que ce travail est du ressort du Conseil Général du Val d'Oise.

AGENDAS :

- Manifestation pour le départ du Directeur de l'Ecole Primaire – Mr Alain Dumont :
Le vendredi 27 Juin à 20 h 30 – salle aux miroirs
- Manifestation du 12 Juillet à 20 h 30 : défilé aux lampions accompagné d'un Jazz band suivi du verre de l'amitié

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les dates des prochaines séances du Conseil Municipal ont été fixées au :

- Mardi 9 Septembre
- Mardi 28 Octobre
- Mardi 25 Novembre
- Mardi 23 Décembre.
- Mardi 27 Janvier

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame Isabelle COT donne des précisions sur le cadeau offert par le Conseil Municipal à Alain DUMIOT ; Il s'agit d'un puzzle d'une vingtaine de pièces en bois sur lequel figureront des photos de classes.

Madame Catherine DANIEL se chargera de la décoration de la salle.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 9 Septembre 2014 à 20 h 30 et la séance est levée à 23 h 30.